

CONDAT – Site de Condat
Dossier de Demande d’Autorisation Environnementale
CHAUFFERIE VAPEUR A PARTIR DE CSR



Partie 3
Dossier graphique

Approuvé par	GRUET Chrystelle	Responsable Activité Maîtrise des Risques Industriels		
Vérifié par	GRUET Chrystelle	Responsable Activité Maîtrise des Risques Industriels		
Rédigé par	CASTAINGS Camille	Ingénieur Maîtrise des Risques Industriels		
	Nom et Prénom	Fonction	Date	Visa

SOMMAIRE

1.	OBJET DU DOCUMENT	4
2.	LIEU D'IMPLANTATION DU PROJET.....	5
3.	PLAN DE SITUATION DU PROJET AU 1/25 000EME.....	6
4.	PLAN D'ENSEMBLE AU 1/200EME	7

1. OBJET DU DOCUMENT

Le présent document constitue la partie 3 du dossier de demande d'autorisation environnementale.

Conformément à l'article R.181-13 du code de l'environnement, cette partie fournit la mention du lieu où le projet doit être réalisé ainsi qu'un plan de situation du projet à l'échelle 1/25 000^e indiquant son emplacement.

Le plan à l'échelle de 1/200^e est également fourni.

2. LIEU D'IMPLANTATION DU PROJET

Le projet sera implanté sur le site existant de CONDAT. Ce dernier d'une superficie de 28 hectares s'étend sur les communes du Lardin-Saint-Lazare et de Condat-Sur-Vézère, entre Brive La Gaillarde et Périgueux, dans le département de la Dordogne (24).



- Limites de site
- Implantation du projet

Figure 1 : Lieu d'implantation du projet (carte IGN 1/50 000e) [source : Géoportail]

3. PLAN DE SITUATION DU PROJET AU 1/25 000EME

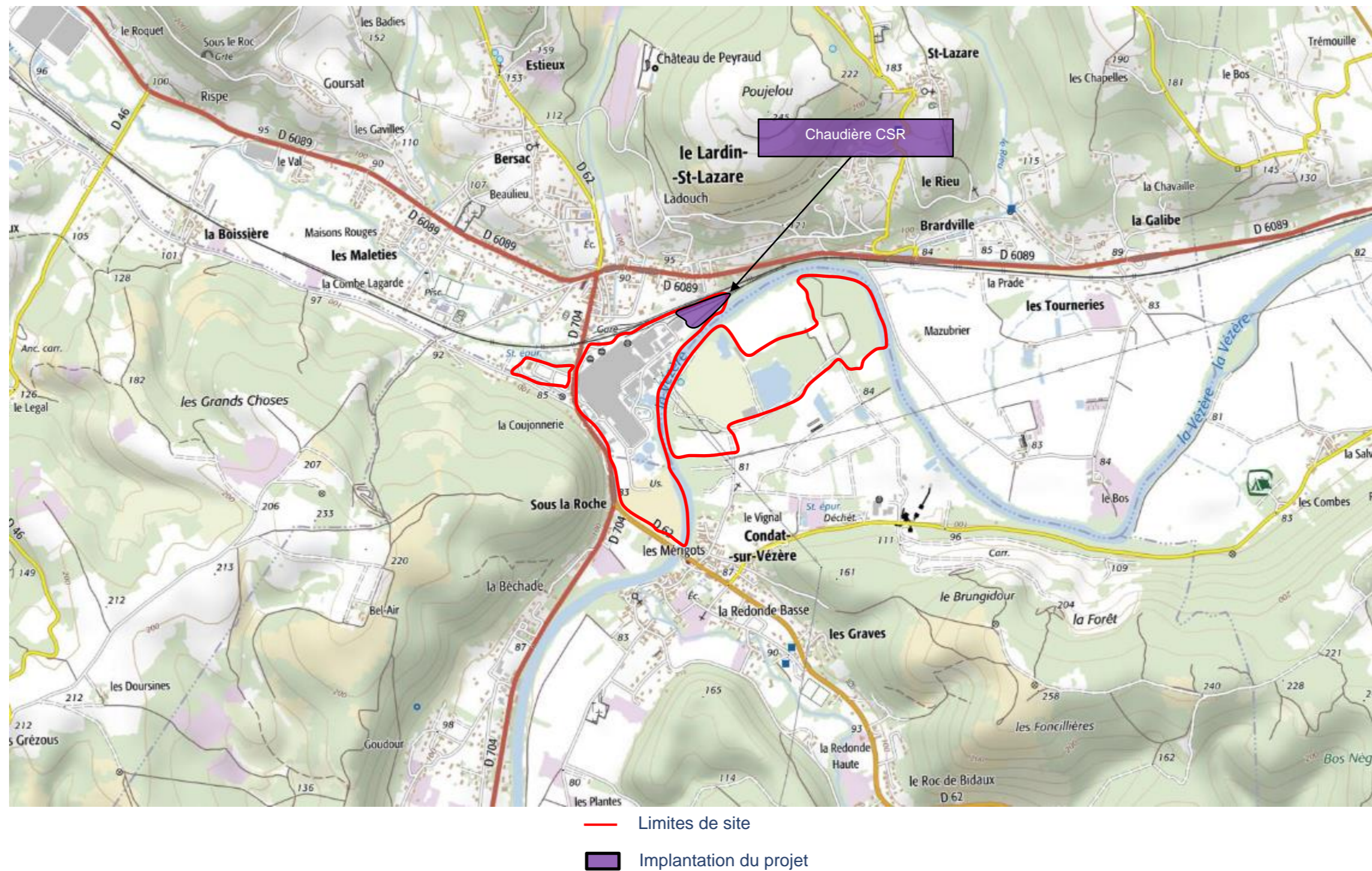


Figure 2: Plan de situation du projet (carte IGN 1/25 000e) [source : Géoportail] - Format A3

4. PLAN D'ENSEMBLE AU 1/200EME